

Reportage

Constructions aux abords des canaux : un casse-tête pour les opérations d'assainissement



Photo : Sidonie Ambonguila

A cause des constructions érigées à ses abords, il est impossible d'agrandir ce canal sans casser.



Photo : Sidonie Ambonguila

Comment curer ici ?

FAE

Port-Gentil/Gabon

Entre les riverains qui continuent de briller par des actes inciviques et les projets d'aménagement des canaux que les pouvoirs publics peinent à réaliser, la cité pétrolière devrait encore patienter avant de voir disparaître le phénomène des inondations qu'elle vit chaque année.

LE phénomène est connu de quiconque a visité Port-Gentil: des bâtisses construites le long des canaux, appelés également bassins versants. Lesquels sont ensuite transformés en décharges par les riverains, mettant ainsi à mal les initiatives des gouvernants.

En effet, pour endiguer les inondations que subissent, chaque année, les habitants de la ville de sable, un grand projet d'assainissement a été pensé. Quand bien même il aurait pris du retard, rien ne dit qu'il a été abandonné. Il y a donc lieu d'être vigilant, afin de

ne pas compliquer encore plus une situation qui donne bien des maux de tête dans la prise des décisions qui s'imposent pour que ledit projet voie le jour.

L'on se souvient qu'en avril 2015, lors de la présentation de l'étude d'impact environnemental de cet important projet de réhabilitation, le premier adjoint au maire, Robert Ndzoghan, avait souligné: "la recherche du bien-être des populations figurant en bonne place des missions régaliennes de l'Etat, le gouvernement qu'accompagne le conseil municipal, avec le concours de l'Agence française de développement, va réaliser l'un des rêves des habitants de notre commune". Aussi, avait-il invité ses administrés à s'approprier ce projet. « Nous n'aurons plus les pieds dans l'eau, quelle que soit la période de l'année, avec de nombreux avantages, notamment aux plans de la sécurité et des activités économiques », avait-il assuré.

COLLECTE ET DRAINAGE.

Le projet consistait à rétablir le bon fonctionnement du réseau de collecte et de drainage des eaux pluviales, à travers les travaux d'agrandissement et de réhabilitation des infrastructures existantes. Objectifs: améliorer le drainage de la ville et réduire les phénomènes d'inondation.

Il s'agissait aussi d'améliorer les conditions sanitaires des populations (maladies liées à l'eau stagnante et état insalubre des canaux), les conditions de sécurité, la navigabilité des canaux et de pérenniser les infrastructures de base. Les résultats attendus étaient la protection accrue de la population de Port-Gentil contre les inondations.

Dans ce sens, les canaux devaient être nettoyés en étant débarrassés des boues, de la végétation et des déchets accumulés. Ce qui devait éviter la stagnation de l'eau dans les canaux et faciliter son écoulement vers la mer.

L'amélioration de la protection des populations devrait se caractériser par la construction des rampes

de sécurité le long des canaux. On minimiserait ainsi les accidents liés aux chutes dans ces bassins versants.

FACILITER L'ENTRETIEN.

L'autre idée était de permettre l'entretien facile des canaux par la mise en place des pistes de service. Il faut également préciser qu'à l'époque, l'agrandissement des canaux et fossés existants et, surtout, la proposition de dégager des accotements larges de six mètres de part et d'autre des ouvrages pour en faciliter l'entretien, avaient laissé dubitatif plus d'un Îlien.

De nombreuses consultations publiques avaient alors permis d'édifier les populations, afin qu'elles accompagnent le projet. Une initiative louable, quand on sait les actes d'incivisme dont font montre les riverains à l'égard des ouvrages d'assainissement souvent transformés en dépotoir. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à utiliser les fossés comme des réceptacles de leurs eaux usées.

Trois ans après, les riverains proposés au déguerpissement ne l'ont pas été. De plus, il est à craindre que la situation ne se complique, au regard de ce qui est observé sur le terrain. Au ministère en charge de la question, un fonctionnaire nous informe que "l'étude d'impact n'avait pas reçu le quitus de la Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature lors de la séance de sa validation".

CONSTRUCTION GENANTE.

Mais, poursuit notre source qui a requis l'anonymat, "les représentants du ministère chargé de l'Environnement avaient dit leur disponibilité pour parachever le travail présenté par le cabinet commis à cette mission". En fait, se souvient-on à l'Hôtel de Ville de Port-Gentil, il s'agissait surtout d'apporter des éclairages sur les mesures d'accompagnement prévues pour les populations impactées (capacité d'accueil du site de logement, fourniture en eau et en électricité, ni-

veau des indemnisations), ainsi que sur la gestion des déchets qui devaient être générés par le projet et sur un certain nombre d'indicateurs tels que les coûts permettant d'évaluer sa faisabilité.

Apparemment, les insulaires devront encore prendre leur mal en patience. Sauf que les constructions à fleur des canaux se poursuivent. Avec tout leur corollaire.

Faute de trouver un espace pour les bennes à ordures au marché de la Balise récemment reconstruit, la mairie, elle-même, s'est vu obligée d'ériger, au bord du canal proche de ce lieu de vente, une construction appelée à accueillir les dites bennes. La question qui taraude les esprits des riverains, est de savoir si une telle construction ne va pas rendre difficile le curage du canal. Sans compter les désagréments que vivront les habitants et les clients des magasins et autres restaurants attenants. Un véritable casse-tête, à un mois (voire moins) du retour des pluies.



Photo : Sidonie Ambonguila

Il avait pourtant déjà été procédé à l'identification des habitations à déguerpir.



Photo : Sidonie Ambonguila

Ces objets charriés par les eaux du canal témoignent de l'incivisme des riverains.